



INDRE-ET-LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°37-2022-06008

PUBLIÉ LE 2 JUIN 2022

Sommaire

Préfecture d'Indre et Loire / Cabinet de la Préfète

37-2022-05-30-00003 - ACD2022 Arrêté lettre de félicitations LASNIER (1 page)	Page 3
37-2022-05-30-00004 - ACD2022 Arrêté lettre de félicitations VIROULAUD (1 page)	Page 5
37-2022-05-30-00005 - Arrêté lettre de félicitations pour acte de courage et dévouement M. Jérôme BROUILLON (1 page)	Page 7

Préfecture d'Indre et Loire

37-2022-05-30-00003

ACD2022 Arrêté lettre de félicitations LASNIER

PRÉFÈTE D'INDRE-ET-LOIRE
Cabinet de la préfète
Bureau de la représentation de l'Etat

CAB/BRE 2022/21

ARRÊTÉ

décernant une lettre de félicitations pour acte de courage et dévouement

La préfète d'Indre-et-Loire

Vu le décret du 16 novembre 1901 relatif à la médaille pour actes de courage et dévouement,

Vu le décret n° 70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la médaille pour acte de courage et de dévouement,

Vu la proposition de Monsieur le colonel, directeur du service départemental d'incendie et de secours d'Indre-et-Loire, en date du 30 novembre 2021,

Considérant que le 28 février 2021 au lieu-dit Les Boileaux à Véretz, Monsieur Ugo LASNIER a réagi avec professionnalisme et sang-froid dans l'exercice de ses fonctions, en faisant procéder à un balisage autour d'un véhicule accidenté contre un poteau de ligne à haute tension, en vue de protéger les victimes et les équipes de secours, de risques d'électrocution.

Considérant que Monsieur Ugo LASNIER a ainsi mis en œuvre les conditions nécessaires au dégagement et à la prise en charge des deux victimes de l'accident.

ARRÊTE

Article 1^{er} : Une lettre de félicitations pour acte de courage et de dévouement est décernée à Monsieur Ugo LASNIER, caporal des sapeurs-pompiers au centre de secours d'Azay-sur-Cher.

Article 2 : Monsieur le directeur de cabinet et Monsieur le colonel, directeur du service départemental d'incendie et de secours d'Indre-et-Loire sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Tours, le 30 mai 2022

La Préfète,

Marie LAJUS

15, rue Bernard Palissy
37925 Tours Cedex 9
Tél. : 02 47 64 37 37
Mél : prefecture@indre-et-loire.gouv.fr
www.indre-et-loire.gouv.fr

Préfecture d'Indre et Loire

37-2022-05-30-00004

ACD2022 Arrêté lettre de félicitations
VIROULAUD

PRÉFÈTE D'INDRE-ET-LOIRE
Cabinet de la préfète
Bureau de la représentation de l'Etat

CAB/BRE 2022/22

ARRÊTÉ

décernant une lettre de félicitations pour acte de courage et dévouement

La préfète d'Indre-et-Loire

Vu le décret du 16 novembre 1901 relatif à la médaille pour actes de courage et dévouement,

Vu le décret n° 70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la médaille pour acte de courage et de dévouement,

Vu la proposition de Monsieur le colonel, directeur du service départemental d'incendie et de secours d'Indre-et-Loire, en date du 30 novembre 2021,

Considérant que le 28 février 2021 au lieu-dit Les Boileaux à Vézetz, Monsieur Hugo VIROULAUD a réagi avec professionnalisme et sang-froid dans l'exercice de ses fonctions, en contribuant au dégagement et à la prise en charge de deux victimes d'un accident de la circulation contre un poteau de ligne à haute tension, lors de la sécurisation des victimes et des équipes de secours, des risques d'électrocution,

ARRÊTE

Article 1^{er} : Une lettre de félicitations pour acte de courage et de dévouement est décernée à Monsieur Hugo VIROULAUD, sapeur-pompier au centre de secours d'Azay-sur-Cher.

Article 2 : Monsieur le directeur de cabinet et Monsieur le colonel, directeur du service départemental d'incendie et de secours d'Indre-et-Loire sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Tours, le 30 mai 2022

La Préfète,

Marie LAJUS

15, rue Bernard Palissy
37925 Tours Cedex 9
Tél. : 02 47 64 37 37
Mél : prefecture@indre-et-loire.gouv.fr
www.indre-et-loire.gouv.fr

Préfecture d'Indre et Loire

37-2022-05-30-00005

Arrêté lettre de félicitations pour acte de
courage et dévouement M. Jérôme BROUILLON

PRÉFÈTE D'INDRE-ET-LOIRE
Cabinet de la préfète
Bureau de la représentation de l'Etat

ARRÊTÉ

décernant une lettre de félicitations pour acte de courage et dévouement

La préfète d'Indre-et-Loire

Vu le décret du 16 novembre 1901 relatif à la médaille pour actes de courage et dévouement,

Vu le décret n° 70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la médaille pour actes de courage et dévouement,

Vu la proposition de Madame la directrice départementale de la sécurité publique d'Indre-et-Loire, en date du 1^{er} avril 2022,

Considérant que le 6 janvier 2022 à Joué-lès-Tours, Monsieur Quentin LORENZO, policier adjoint, a réagi avec courage et sang-froid dans l'exercice de ses fonctions, en portant secours avec ses coéquipiers à une personne menaçant de se jeter du balcon de son domicile situé au 7^{ème} étage de sa résidence.

Considérant qu'alertés de la situation, Monsieur Quentin LORENZO et un coéquipier ont su profiter que deux autres coéquipiers négociaient avec le désespéré depuis le bas de la résidence, pour pénétrer dans l'immeuble et monter jusqu'à son domicile pour enfin parvenir à le maîtriser et le mettre en sécurité.

Considérant que Monsieur Quentin LORENZO s'est blessé à la main droite pour forcer l'accès du domicile dont la porte d'entrée avait été verrouillée par le désespéré.

Considérant que la blessure de Monsieur Quentin LORENZO lui a valu dix jours d'arrêt de travail.

Considérant qu'au mépris de son intégrité physique, Monsieur Quentin LORENZO a ainsi contribué à sauver la vie d'une personne risquant de mettre fin à ses jours.

ARRÊTE

Article 1^{er} : Une lettre de félicitations pour acte de courage et de dévouement est décernée à Monsieur Quentin LORENZO, policier adjoint au service de voie publique de la direction départementale de la sécurité publique d'Indre-et-Loire.

Article 2 : Monsieur le directeur de cabinet et Madame la directrice départementale de la sécurité publique d'Indre-et-Loire sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Tours, le 21 avril 2022

La Préfète,

Marie LAJUS

15, rue Bernard Palissy
37925 Tours Cedex 9
Tél. : 02 47 64 37 37
Mél : prefecture@indre-et-loire.gouv.fr
www.indre-et-loire.gouv.fr